



Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2020

L'AG a eu lieu le 26 novembre à 19h30 en virtuel en raison des restrictions sanitaires et après avoir été contraint de repousser plusieurs fois une assemblée en présentiel.

Absents excusés : Mme Bernadette Weider, réviseur aux comptes, Mme Béatrice Meyer et M. Gilbert Spéry.

1) Accueil

Le Président adresse un mot de bienvenue aux membres qui se sont donnés la peine de participer à la réunion Zoom.

Tous les documents relatifs à cette AG ont été mis à disposition avant l'AG par voie électronique. Ils sont présentés à l'écran au courant de l'assemblée.

Décompte des présents à 20H10 : 19.

Plusieurs membres ont transmis leur pouvoir au siège de l'association. Les pouvoirs sont au nombre de 12 :

8 attribués à Bruno Wollenschneider

2 attribués à Jacques Finck

1 attribués à Doris Rossé

1 attribués à Charles Runser

Le Président présente les membres du comité qui sont en ligne et donne la parole à Joseph Baumann, représentant d'Alsace Nature à l'ADRA. Celui-ci doit quitter la réunion pour une visio-conférence d'Alsace Nature au cours de la soirée. M. Baumann rappelle les liens anciens entre Alsace Nature et l'ADRA. Plus récemment, la coopération s'est renforcée et chaque partie en tire des avantages : Alsace Nature prend plus largement en compte l'impact environnemental d'une infrastructure comme l'aéroport et l'ADRA bénéficie du support de la fédération pour ses actions.

2) Approbation du compte-rendu de l'AG 2019

Le compte-rendu mis aux votes est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport moral

L'ADRA avec ses partenaires et les associations environnementales avait espéré que la pandémie serait l'occasion pour le secteur aérien de prendre conscience de ses responsabilités pour changer de modèle économique, pour mieux préserver notre environnement et la qualité de vie des riverains, pour inventer un monde d'après qui ne serait pas comme avant.

Rien n'a changé, même si le secteur connaît une grave crise mettant en jeu des milliers d'emploi et même si nous subissons les effets du changement climatique et de la pollution.

Pour marquer notre opposition à l'extension de Bâle-Mulhouse et à ses nuisances (bruit, pollution, impacts environnementaux), nous avons rejoint l'appel national pour marcher le 3 octobre sur l'aéroport pour revendiquer une diminution radicale du trafic aérien et à une reconversion du secteur. Même situation par rapport aux 3 méga-entrepôts de e-commerce d'Amazon qui nous sont imposés contre toute logique économique et environnementale. Le citoyen n'a pas d'autre choix que de se battre pour son avenir.

Une fois de plus le président lance un appel aux habitants de la région frontalière, venez nous rejoindre pour travailler ensemble à construire un avenir viable.

4) Rapport d'Activité 2019

Afin de permettre à nos adhérents de rester en prise avec leur association malgré le report de l'AG, un rapport d'activité daté du 11.07.2020 a été distribué aux membres ayants une adresse mail en juillet 2020. Ce rapport ne prend en compte que partiellement les changements intervenus suite à la pandémie COVID-19.

L'année 2019 fut bien remplie. Pour les actions de l'ADRA, le Président a pu s'appuyer sur les membres du Comité.



B. Wollenschneider
Président



Martine Arslan-Bir
Secrétaire



Jacques Finck
Vice-président



Gilbert Spéry
Trésorier (2019)



Beat Freiermuth
Réfèrent
scientifique

Membres du Comité de l'ADRA (liste incomplète)

a. 2019, année charnière tournée vers l'APRÈS

Historiquement l'ADRA est née avec dans ses gènes la défense de l'environnement bien au-delà de la lutte contre le bruit de l'aéroport. Les fondateurs de l'association étaient membres d'Alsace Nature. La protection de l'environnement est ancrée dans les statuts de 1988. Logiquement l'ADRA est devenue « association correspondante » d'Alsace Nature en juin 2016 et travaille étroitement avec elle. L'ADRA, en plus du suivi des nuisances sonores, surveille la qualité de l'air autour de l'aéroport et collabore activement avec Atmo GrandEst depuis 2017.

Puis l'année 2019 a vu un profond changement au sein des associations pour aboutir à une convergence des luttes. Les associations de riverains et les mouvements environnementaux se sont rapprochées contre le changement climatique et pour la sauvegarde de notre cadre de vie ici et aux confins de la planète. L'ADRA est en correspondance avec de nombreux groupes et associations dans la région des Trois Frontières. Au plan national, notre fédération, l'Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs, UFCNA, et France Nature environnement, FNE, agissent ensemble avec le collectif NON au Terminal T4 contre l'extension de ADP Roissy. Last but not least, au plan international, l'ADRA a adhéré au réseau Stay Grounded Network (Rester sur Terre), qui regroupe plus de 150 associations à travers le monde pour un transport aérien juste et durable. Devant l'urgence, nous assistons à un mouvement de fond, qui touche toute la société et qui rajeunit nos associations. Merci au coup de pouce de Greta Thunberg à l'automne 2018 !

Nous avons anticipé ces évolutions en adaptant nos statuts fin 2018, qui furent approuvés à l'AG en avril 2019. Nous regrettons que cette prise de conscience n'ait pas traversée toutes les instances qui régissent nos cités et pays. Il est presque trop tard pour relever les défis et construire un avenir viable.



Alsace Nature



UFCNA



Stay Grounded-
Rester sur terre



Climat 3F



Greenpeace
Bale



Alternatiba
COP21

Nos partenaires (liste non exhaustive).

b. L'aéroport de Bâle-Mulhouse

L'aéroport de Bâle-Mulhouse a terminé l'année 2019 avec de nouveaux records : 9,1 millions de passagers (+6%) et 99.300 mouvements (+2,1%) et plein de projets d'expansion.

Pour mémoire, rappelons ce qu'est la **Strategie Euroairport 2030**.

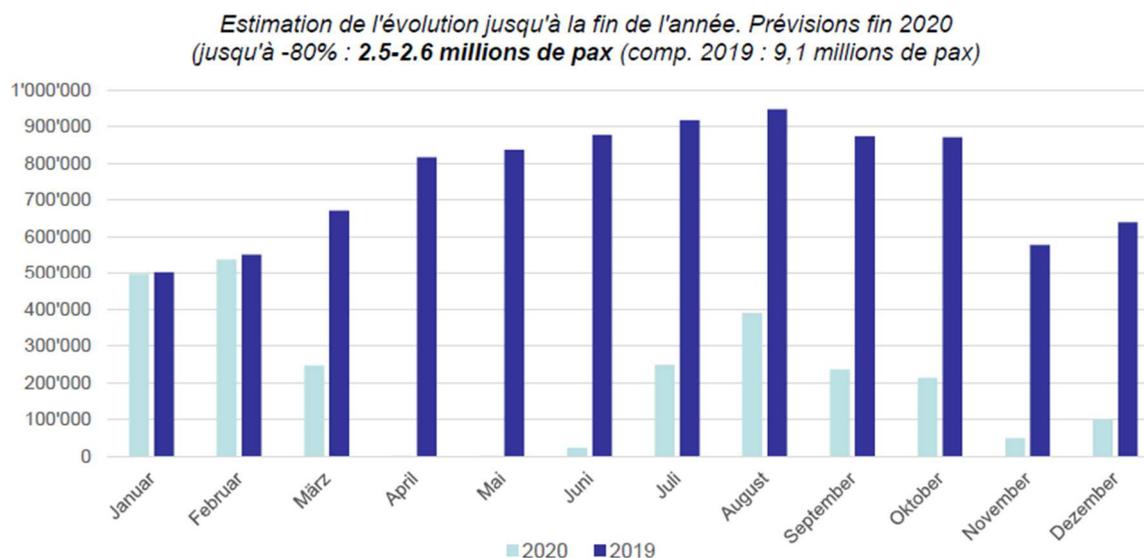
Après la construction d'un parking à étages, l'extension du tri-bagages et des infrastructures pour le fret, l'aéroport projetait avant la Covid-19 :

- Une augmentation de 4% par an des voyageurs transportés d'ici 2030, soit 13,5 million, +50% en 10 ans. Une augmentation des mouvements de 2% par an, soit 120.000 en 2030.
- Le raccordement de l'aéroport par une Nouvelle Liaison Ferroviaire, NLF, permettant l'apport de plus de voyageurs du Grand Est, de Suisse et d'Allemagne.
- La construction d'une 3ème piste de 2600m parallèle à la piste principale et dédiée aux atterrissages.
- La modernisation et l'agrandissement du terminal actuel (+ 30% de surfaces, soit 36.000m² neuf, 22.000m² en réhabilitation, un projet de 200millions), parkings, hôtels et hangars supplémentaires entre 2022 et 2026.

c. Perspectives 2020

Seule la pandémie du Covid-19 est venu imposer un autre programme. Secteur fortement touché, l'aéroport ne projette pas un retour à « la normale » avant 2023 ou plus tard ! Pour 2020, après une reprise lente des vols en juillet 2020, un recul des passagers de -80% par rapport à 2019 est prévu, soit 1,8 millions

de passagers seulement. Le fret cargo a pu se maintenir, voir se développer.



Trafic passager en 2019 et prévisions 2020, Source EuroAirport, CTE 24.11.2020.

En raison des fortes incertitudes économiques, l'aéroport aurait finalement mis ses projets en stand-by, mais ne renonce pas aux extensions. Elles sont simplement ajournées.

Avec le secteur de l'automobile, autre grand pourvoyeur en gaz à effet de serre, le transport aérien est logiquement le plus touché. Personne n'a voulu entendre les avertissements*. Comme pour d'autres secteurs, il est vital pour l'environnement et les emplois de reconstruire une économie durable et écologique.

***) L'avenir du transport aérien !**

L'ADRA a lancé un avertissement pendant la réunion de l'ACNUSA avec la CCE du 24 avril 2019 : « le Business model de l'Euroairport, qui mise sur le Low-cost et le Fret Express, n'a pas d'avenir à moyen terme (2030) en raison de la menace qu'il représente pour le climat ; absence d'écotaxes, concurrence faussée, voyages non prioritaires, pollution « gratuite » sans compensation, ... ». [Voir l'article.](#)

d. Rapport d'activité chronologique

Courant 2019 : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement, PPBE

Lancé avec un retard d'au moins deux ans, le PPBE 2018-2022 se met lentement et laborieusement en place. Les premières mesures envisagées par l'aéroport pour réduire les nuisances sont un échec ; les nuisances ont même augmenté en 2018 et 2019. Voir le [communiqué de presse du 29.11.2018](#).

L'ADRA s'implique fortement avec ses partenaires et participe à de nombreuses

réunions, comme la Commission Consultative de l'Environnement, ([CCE du 23 janvier 2019](#)).

Après la Consultation publique du 8 octobre au 7 décembre 2019, au cours de laquelle l'ADRA a déposé ses observations, les associations de riverains ont été interviewés en décembre et janvier et ont proposé le catalogue de mesures bien connues (confère Charte Trinationale). En résumé les associations demandent une réduction significative des limites de nuisances sonores par rapport à 2015, le repos nocturne entre 23h et 6h, la révisions des trajectoires bruyantes et polluantes au décollage et à l'atterrissage et des limitations des mouvements bruyants.

L'ADRA a exprimé ses réserves sur le déroulement de la consultation, sur les critères de validation de l'étude dite d'approche équilibrée selon le Règlement UE598/2014 et le manque général de transparence. De plus, l'ADRA conteste fortement la limitation de l'étude d'Approche Equilibrée aux gênes nocturnes. Ce Plan est arrivé à une nouvelle étape. Le 11 juin 2020 l'aéroport de Bâle-Mulhouse a présenté à la presse et aux associations ses mesures avant de les transmettre à la Direction des Transports Aériens pour validation. Une Consultation publique doit avoir lieu à l'automne 2020.

Avril 2019 - L'ADENAH rejoint l'ADRA contre les nuisances

L'Association de Défense contre les Nuisances de l'Aérodrome de Mulhouse Habsheim (ADENAH) est devenue membre de l'ADRA et est représentée à son Comité depuis l'AG 2019. L'ADENAH milite à nos côtés pour des trajectoires moins impactantes au-dessus des communes situées au Nord de l'aéroport de Bâle-Mulhouse.



Pendant le confinement, session Skype avec des membres du Comité de l'ADRA.

Mai 2019 - Pollution atmosphérique

L'ADRA a contesté le rapport d'Atmo GrandEst sur les émissions de polluants atmosphériques sur la plate-forme aéroportuaire en 2015. Celui-ci a finalement été révisé en mai 2019, mais contient de nouvelles erreurs sur les quantités réellement dispersées. L'ADRA a activement participé à la planification des campagnes de mesure de l'été et de l'hivers 2019.

Le 3e rapport de l'ADRA sur la pollution générée par l'aéroport traite des particules ultrafines (PUF) et a été publié en septembre 2020. Les mesures ont été faites en 2018 grâce aux appareils de l'association allemande Freising BV, riveraine de l'aéroport de Munich.

L'ADRA participe aux mesures de la qualité de l'air d'AtmoVision début 2020 dans les 3 pays autour de Bâle. Equipé d'un capteur individuel lors des déplacements à pied, à vélo ou en voiture, le volontaire mesure les taux de particules fines, PM10, PM2,5 et PM1. Les données sont enregistrées et envoyées via smartphone sur le site d'Atmo GrandEst.

Juin 2019 - Nouvelle procédure RNAV

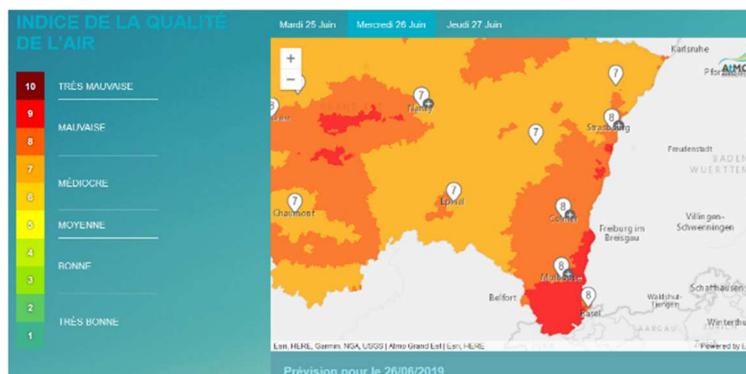
Une nouvelle procédure de décollage, dite RNAV par guidage satellitaire (GPS) vers le sud, introduite au 31 janvier 2019 pour Lumel vers l'ouest (virage de 90°) et Elbeg vers l'est (virage de 270°), devait réduire les dispersions de trajectoires et impacter moins d'habitants. Après six mois, force est de constater que RNAV n'apporte aucune amélioration pour les riverains suisses et encore moins pour les français. La DGAC a reconnu à demi-mot une erreur dans la définition de la trajectoire. Un comble pour une procédure standard par guidage GPS. Les trajectoires corrigées pour les vols vers l'Est, TorpaS7 et MorokS7 ont été introduites en juin 2020 ! Sauf que plus fondamentalement, l'ADRA rappelle que toutes les trajectoires d'envol en piste 15 (départ Sud) doivent être révisées dans le cadre du PPBE avant 2022.

Juin 2019 - Alerte canicule : pour l'arrêt des vols de nuit !

La canicule exceptionnelle de 2018 s'est renouvelée en 2019 dans le secteur de Saint-Louis, qui est régulièrement en « Procédure d'alerte ». Avec la canicule, les riverains ont souffert doublement, du bruit et de la pollution. Raison supplémentaire pour demander un repos nocturne de 23h à 6h.

En 2018 nous avons remis vos doléances par écrit au Conseil d'Administration

de l'aéroport. Finalement, son Président, Monsieur Gaillet, a accepté que des rencontres régulières aient lieu deux fois par an entre les présidents avec les associations de riverains. La première a eu lieu le 29 novembre, la deuxième le 11 juin 2020.



Août 2019 – Nouvelle Liaison Ferroviaire en attente de l'enquête publique

Les conclusions publiées en août 2019 des consultations publiques de 2018, et en particulier la non prise en compte des pétitions (la pétition de Bourgfelden a compté pour une voie) n'ont pas été très transparentes et les médias peu critiques. Pourtant les oppositions et critiques existent. L'Autorité Environnementale a publié son avis dans lequel elle demande une approche globale intégrant les impacts environnementaux de tous les projets planifiés sur le territoire de Saint-Louis Agglo : Projets Euroairport, NLF, Euro3Lys, 5A3F. L'ADRA en tant qu'association participera à l'enquête publique prévue initialement au 4ème trimestre 2019, mais repoussée en 2020. Le président encourage tous les membres à déposer leurs remarques pendant l'enquête.

Octobre 2019 – Soutien tenu des élus

L'ADRA rencontre régulièrement des maires de Saint-Louis Agglomération. Le soutien de Saint-Louis et de SL Agglomération pour le repos nocturne de 23h à 6h semble être à géométrie variable. En effet, « Tous veulent lutter contre les nuisances et le changement climatique, mais - en même temps - , ne veulent pas renoncer au développement et à la croissance ». Ainsi plusieurs maires ne retiennent que le repos nocturne entre 23h-24h et oublient la période de 5h-6h. Dommage aussi que l'approbation des communes au projet de la Nouvelle Liaison Ferroviaire ne soit pas conditionnée à la baisse des nuisances, comme l'exige Allschwil.

Comment la crise du Covid-19 va-t-elle influencer les élus après la reprise ?

e. Divers

Le Plan d'exposition au bruit, PEB, dont l'ADRA a impulsé la révision, est toujours en cours d'instruction. L'ADRA a également participé à l'Enquête Publique du PLU à Saint-Louis. Car, « Le PEB est un document opposable aux tiers et il s'impose au Plan local d'urbanisme (PLU) des communes. Il vise à éviter d'exposer de nouvelles populations au bruit. Il est destiné à maîtriser et à encadrer l'urbanisation dans les zones de bruit au voisinage des aéroports en limitant les droits à construire. ». Source ACNUSA.

Assemblée générale de l'UFCNA à Paris

L'ADRA, membre de l'UFCNA, participe tous les ans aux travaux de l'AG en novembre à Paris. L'UFCNA fédère les riverains des aéroports français et nous représente auprès de l'ACNUSA, de la DGAC et du ministère des transports. Les échanges avec les autres associations sont toujours constructifs et stimulants.

Gilbert Spéry interpelle Madame Elisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire, à l'Assemblée Nationale pour les 20 ans de l'ACNUSA et lui remet notre lettre de revendications le 7 janvier 2020.



Communication – Nouvelle Page Facebook

Le nombre de visites sur la page FB un an après sa création est en nette augmentation, et par ricochet, le site Internet a beaucoup de visites. Nos adhérents sont régulièrement informés par une Newsletter. Ces actions de communication sont prolongées par des interventions dans les médias, des

lettres ouvertes, etc. Ce travail indispensable d'information et de sensibilisation participe à faire reconnaître nos revendications auprès du public, des élus et des autorités.

Mars 2020 - Appel aux têtes de liste aux municipales

L'ADRA a envoyé à toutes les listes de Saint-Louis et de Mulhouse Agglomération un questionnaire dans lequel il leurs était demandé de se positionner par rapport aux revendications des riverains pour un aéroport avec moins de nuisances et contre son expansion. Nous avons recueilli peu de réponses. Les maires et les délégués des communes siègent pourtant aux commissions de l'aéroport et pourraient y défendre la qualité de vie des riverains ! Est-ce à mettre en rapport avec le taux d'abstention record aux municipales de 2020 ?

Hommage à Jean-Marie Zoellé

Jean-Marie Zoellé était proche des citoyens de sa ville, il était aussi riverain de l'aéroport à Neuweg, où il subissait les nuisances. Maire de Saint-Louis, membre du Bureau de SL-Agglomération, il soutenait l'ADRA contre les nuisances de l'aéroport au Conseil d'Administration de l'Euroairport. Nous comptons sur ses successeurs pour défendre un développement raisonné et durable de Bâle-Mulhouse.



L'ADRA rencontrait régulièrement Jean-Marie Zoellé.

Amazing Amazon !

Deux énormes projets d'implantation d'entrepôts de e-commerce à Ensisheim et Dambach, nous sont littéralement tombés dessus à la sortie du confinement. L'ADRA a rejoint les collectifs qui se battent contre la destruction de l'environnement et des emplois, mais aussi contre l'augmentation du fret express qu'entraîne ce type de commerce destructeur à plus d'un titre. [Lire notre article.](#)

Crise du Covid-19 et ses conséquences

Pendant le confinement, l'ADRA est restée très active. Nous nous sommes réunis virtuellement et avons publié une série d'articles sur la crise sanitaire et ses conséquences. Elle laissera des traces dans nos vies, elle changera profondément notre société et modifiera l'économie, et surtout le transport aérien. L'économie d'AVANT a montré ses limites et surtout ses dangers pour l'avenir de tous.

Nous souhaitons que nos élus et décideurs, tout en prenant en compte les besoins de la population, ne reproduisent pas le modèle économique d'AVANT, qui nous conduit dans une impasse mortifère.

Voir l'actualité [ici](#).

Plus encore que par le passé, il est urgent de construire un avenir viable pour nous et nos enfants en relevant le défi climatique. Pour l'ADRA, les enjeux dépassent largement la cause des riverains de l'aéroport de Bâle-Mulhouse : « Ensemble construisons un monde meilleur ».

Le président met au vote le rapport d'activité en rappelant l'évolution significative de l'association vers une large coopération avec les mouvements environnementaux.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

5) Rapport financier

Présentation du rapport financier pour l'exercice 2019:

		Remarques :
Avoirs :	13191,06€	au début de l'exercice 2019
Recettes :	4180,89€	Cotisations, dons et intérêts.
Dépenses :	1496,46€	Maintenance site Internet, assurances, cotisations (UFCNA, Alsace Nature,...), frais de fonctionnement (AG, Comité, bureautique, communication,...)
Avoirs :	15875,49€	à la fin de l'exercice 2019
Solde :	+ 2684,43€	

En poste depuis 2014, notre trésorier, Monsieur Gilbert Spéry, a souhaité passer la main pour se focaliser sur ses autres engagements associatifs. Après de bons

et loyaux services, il passe la main à Madame Doris Rossé, volontaire pour le poste. Le Comité remercie Gilbert Spéry pour son travail et ses années de service.

6) Rapport des réviseurs aux comptes et élection des réviseurs 2020

Mme Bernadette Weider et M. Philippe Hartmann ont procédé à la révision des comptes et certifient la sincérité et la régularité des comptes.

Leur rapport écrit, qui nous est parvenu le 11 novembre 2020, est présenté à l'écran (ADRA-AG-2020-RF_Reviseurs-aux-comptes.pdf). Monsieur Hartmann, présent à la réunion, fait le rapport de la révision des comptes.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Election des nouveaux réviseurs :

En l'absence d'autres candidats, le Comité propose de réélire Monsieur Philippe Hartmann de Hégenheim (3^{ème} mandat) et propose la candidature de Jean-Bernard Greiner de Saint-Louis. L'assemblée donne son accord par un vote à l'unanimité. Le Président remercie les deux élus pour leur dévouement.

7) Renouvellement et élection des membres du Comité

Aucun membre sortant n'étant démissionnaire, tous renouvellent leur candidature :

Martine Arslan-Bir (Secrétaire), Bernard Boeglin, Jacques Finck (Vice-Président), Beat Freiermuth, Charles Hartmann, André Litzler, Béatrice Meyer, Gilbert Spéry (Trésorier), Paul Ricci, Bruno Wollenschneider (Président).

Le Président propose les candidatures de Madame Doris Rossé (trésorière depuis le 1^{er} janvier) et de Monsieur Joseph Baumann, représentant d'Alsace Nature.

Les candidats sont élus à l'unanimité, ce qui porte le nombre de membres du Comité à son maximum de 12.

Dans les semaines suivantes, le Comité se réunira pour élire son Bureau.

8) Actions prévues en 2020-2021

L'année 2020 étant déjà bien entamée, les actions le sont également :

- En juin 2020, l'ADRA a rejoint le Collectif RUCSSA contre l'implantation du e-commerce à Ensisheim. L'ADRA a participé à deux manifestations devant la Préfecture. L'action continue (création d'un dossier sur la logistique d'Amazon et le Fret Express)
- L'ADRA entre au CA de notre Fédération environnementale Alsace Nature,
- Conférence de presse le 24 septembre sur la pollution aux Particule UltraFines, PUF, le bilan carbone, CO2, et les emplois décarbonés et durables
- Marche du 3 octobre sur l'aéroport pour la diminution du trafic aérien et la reconversion du secteur aéronautique

Et en 2021 :

L'ADRA maintiendra son activité malgré les restrictions dues à la crise sanitaire, notamment en utilisant la visioconférence et les réseaux sociaux :

- Action contre le PPBE 2018-2022, notoirement insuffisant
- Action contre l'implantation du e-commerce type Amazon contre l'extension du Fret Express
- Actions contre l'extension de l'aéroport et la construction de la liaison ferroviaire, sources de nuisances.

Le Président renvoie au site internet et à la page Facebook, plateforme de communication et d'information, régulièrement mise à jour.

9) Cotisation et budget 2020-2021

Rappel sur les cotisations

Les cotisations restent inchangées : individuel 15 Euros, couple 30 Euros, soutien : montant libre. Les cotisations et dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé.

Budget 2020-2021

Année marquée par deux confinements et l'absence d'AG en présentiel, les

recettes 2020 vont être en recul par rapport à 2019. Mais l'ADRA, animée par des bénévoles et au fonctionnement économe, peut envisager l'avenir sereinement.

La collecte constante des cotisations et dons de nos adhérents nous donne les moyens d'entreprendre des actions en justice et de soutenir financièrement les associations partenaires et les fédérations engagées à nos côtés.

10) La parole aux membres

La parole est donnée aux membres.

M. Philippe Hartmann s'interroge sur les moyens adéquats pour entraîner les riverains dans l'action contre l'extension de l'aéroport et pour augmenter la pression sur les élus : pétitions, distributions de tracts, campagnes de lettres aux élus, dépôt de réclamations sont évoqués.

M. Yann Tessier évoque le manque de réglementation qui régit l'aviation de loisir. Certains pilotes ont dépassé les limites en procédant à des acrobaties bruyantes au-dessus des habitations pendant le confinement. D'autre part, les avions ont effectués de nombreuses séances de « tour de piste ».

En effet la législation n'est pas contraignante (Arrêté du 10 octobre 1957 !) et se limite à l'interdiction de survol en-dessous de 300m. Il est de règle que les aéroports et l'aviation légère concluent une charte de bonne conduite. Celle-ci est absente à Bâle-Mulhouse. L'ADRA s'est donc saisie de ce problème avec l'aéroport, les clubs de Bâle (Flugschule, GAGBA) et la DGAC pour que soit comblé cet oubli. Une charte de bonne conduite est en cours d'élaboration.

M. Stefan Suter, co-président du Collectif Climat3f pose la question de l'efficacité de l'action des associations.

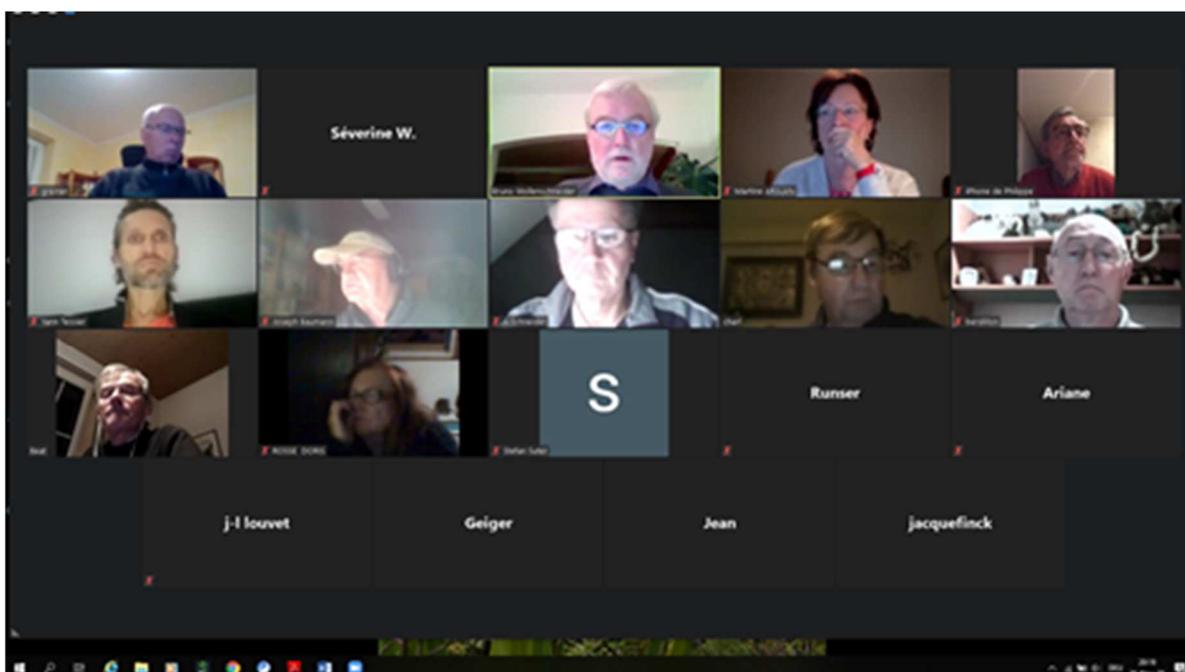
Le président rappelle qu'une action fondée et structurée est toujours efficace à long terme. Elle est renforcée par la mutualisation des forces et moyens entre associations et avec les fédérations (ce que fait largement l'ADRA). Ainsi on observe une évolution des mentalités et la prise en compte de l'environnement. Les résultats sont également perceptibles au plan législatif : directive EU2020/49 sur les nuisances et règlement EU598/2014 récent sur les PPBE. On peut difficilement mesurer quelle serait la situation en l'absence du travail des associations.

Malheureusement, le gouvernement actuel a tendance à passer outre et détricote le cadre légal pour imposer des infrastructures contre l'avis de la population et les autorités environnementales. Raison de plus de maintenir la pression.

Les questions étant épuisées, le président conclue la réunion en remerciant les participants d'avoir permis que cette AG statutaire ait pu avoir lieu pour la bonne marche de l'association. La séance est levée vers 21h15.

Bruno Wollenschneider
Président

Martine Arslan-Bir
Secrétaire



Assemblée Générale virtuelle sur Zoom